

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/237340656>

# L'empowerment des femmes entre relativisme culturel et instrumentalisation dans des évaluations de la microfinance en Inde 1

## Article

CITATIONS

8

READS

405

3 authors, including:



**Elisabeth Hofmann**

Université Bordeaux Montaigne

11 PUBLICATIONS 27 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)



**Kamala Marius**

Université Bordeaux Montaigne and Sciences Po Strasbourg

38 PUBLICATIONS 150 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



<https://suburbin.hypotheses.org> [View project](#)

# **L'empowerment des femmes entre relativisme culturel et instrumentalisation dans des évaluations de la microfinance en Inde<sup>1</sup>**

(version provisoire)

Elisabeth Hofmann (Chaire Unesco, Bordeaux 3,)

Kamala Marius-Gnanou (UMR Ades-Tempos, Chaire Unesco, Bordeaux 3)

L'empowerment des femmes est aujourd'hui présenté comme une stratégie-clé du développement. La déclaration de Pékin, dans son épigraphe 13, insiste : "L'empowerment des femmes et leur pleine participation dans des conditions d'égalité dans toutes les sphères de la société, incluant la participation aux processus de décision et l'accès au pouvoir, sont fondamentaux pour l'obtention de l'égalité, du développement et de la paix"<sup>2</sup>.

Les initiatives de microfinance vantent particulièrement leur potentiel d'augmenter l'empowerment des femmes pauvres et de nombreuses évaluations tentent de démontrer le bien-fondé et les limites de ces suppositions. Ces évaluations rencontrent toutefois des obstacles importants, liés surtout à l'absence d'une définition opérationnelle universelle du concept d'empowerment. Par ailleurs, on constate que celui-ci est de plus en plus récupéré à des fins qui laissent soupçonner qu'il s'agit de tentatives d'une instrumentalisation pure et simple.

Ce contexte appelle à une analyse des enjeux des évaluations de la micro-finance et des évolutions méthodologique en la matière. Le cas de l'Inde avec ses nombreux programmes de microfinance empreints d'un discours sur l'empowerment très élaboré s'y prête particulièrement.

---

<sup>1</sup> Cette analyse est fondée sur des enquêtes de terrain auprès des Self help groups (groupes solidaires féminins) menées entre 1999 et 2004 en Inde du Sud. Une bonne partie des résultats est aussi issue des travaux menés dans le cadre de l'équipe de recherche « Microfinance en Inde du Sud » de l'Institut Français de Pondichéry depuis 2002 [www.ifpindia.org](http://www.ifpindia.org) dont la responsable est I. GUERIN (2003, 2004)

<sup>2</sup> Cité par J. Falquet in [http://www.penelopes.org/xarticle.php3?id\\_article=3358](http://www.penelopes.org/xarticle.php3?id_article=3358)

## ***L'empowerment : un concept très utilisé dans le discours sur le développement***

Le concept "empowerment"<sup>3</sup> est né dans les pays du Sud, notamment en Inde au sein du réseau Dawn<sup>4</sup>. Appliqué depuis une vingtaine d'années dans un nombre croissant d'ONG, il a été largement récupéré par la Banque Mondiale et les organismes onusiens. Ces derniers insistent aujourd'hui haut et fort sur la contribution nécessaire des programmes de développement à l'empowerment des femmes (UNIFEM, 2000).

Pour l'Unesco<sup>5</sup> qui traduit empowerment par habilitation : Il s'agit de la capacité des gens -hommes et femmes- à s'organiser, individuellement et collectivement, afin d'avoir un meilleur accès à la prise de décisions, à l'information, aux connaissances, à l'éducation, aux ressources économiques et aux chances. Dans l'approche genre et développement, la priorité est donnée à l'habilitation des femmes. Celle-ci leur donnera les moyens de contrôle, de pouvoir et d'influence dont elles ont besoin pour négocier leurs droits au foyer et dans la société, et de participer à la vie sociale et politique sur un pied d'égalité avec les hommes.

Selon JACQUET, l'*empowerment* correspond à l'acquisition d'un droit à la parole et à la reconnaissance sociale (JACQUET, 1995). L'empowerment fait référence à la nature des structures décisionnelles dans des contextes particuliers : qui prend les décisions ? Par quels processus sont-elles prises ? Comment ce processus peut-il être modifié ? Le terme empowerment décrit donc un processus vers l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le concept d'*empowerment* ne prétend pas pour autant que les femmes forment un groupe homogène face aux rapports de genre. Les différences restent énormes entre la condition de femmes de différentes classes à l'intérieur d'une

---

<sup>3</sup> Pour des raisons de clarté, nous préférons le terme anglais "*empowerment*" à ses traductions françaises "attribution de pouvoir" (voir BISILLIAT, J., "Introduction", dans BISSILIAT J., (1992), "Relations de genre et développement, Femmes et société", ORSTOM, Paris, pp. 11-23 ) ou "obtention de pouvoir" (JACQUET I. (1995), "Développement au masculin, féminin - le genre, outils d'un nouveau concept", L'Harmattan, Paris), voire "renforcer le pouvoir" ou "renforcement du pouvoir d'action" dans certaines versions françaises de publications de la Banque Mondiale et de l'UNIFEM.

<sup>4</sup> Dawn : le réseau « alternatives pour le développement avec les femmes à l'aube d'une ère nouvelle » a été créé par un groupe de sociologues et économistes à Bangalore (Inde).

seule société, aussi bien qu'entre femmes de différentes cultures en termes d'accès à l'éducation, à la propriété, au travail.... Il s'agit plutôt d'analyser dans chaque contexte géographique, socio-culturel et politique ce que *empowerment* peut signifier pour un groupe donné.

Au sein de l'approche "Genre et Développement", la question du pouvoir est centrale. Néanmoins, cette approche n'envisage pas de chercher à renforcer le pouvoir des femmes pour dominer les hommes, mais il s'agit de la recherche de la synergie entre les deux sexes pour arriver à quelque chose de plus riche et surtout pour atteindre une situation plus juste. De ce point de vue, on fait la distinction entre quatre types de pouvoir (voir encadré ci-dessous)<sup>6</sup>. Avec l'empowerment, on n'envisage pas la domination (le pouvoir sur) mais l'accent est mis sur les autres types de pouvoir : le pouvoir de, le pouvoir avec, le pouvoir intérieur.

•"le pouvoir sur" : la notion suppose que le pouvoir n'existe qu'en quantité limitée : plus tu en as, moins j'en ai. Si j'exerce de l'autorité sur toi, te donner davantage du pouvoir signifie que j'en perdrai. Ce pouvoir repose sur des rapports de domination/subordination mutuellement exclusifs ; c'est un pouvoir que s'exerce sur quelqu'un ; moins négatif est la connotation de "guider l'autre" qui est également un aspect du "pouvoir sur" ;

•"le pouvoir de" : un pouvoir qui est créateur et qui rend apte à accomplir des choses, l'essence même de l'aspect individuel du pouvoir (empowerment) : lorsqu'on a réussi à résoudre un problème, à comprendre le fonctionnement d'une chose ou à acquérir de nouvelles compétences. La notion renvoie donc aux capacités intellectuelles (savoir et savoir-faire) et économiques (avoir) ; à l'accès et au contrôle des moyens de productions et des bénéfices et finalement à être dans la possibilité d'utiliser les moyens de production ;

•"le pouvoir avec" : pouvoir social et politique : solidarité, s'organiser pour négocier, pour défendre ses droits, lobbying. Collectivement, les gens sentent qu'ils ont du pouvoir lorsqu'ils s'organisent et s'unissent dans la poursuite d'un but commun ou lorsqu'ils partagent la même vision ;

•"le pouvoir intérieur" : l'image de soi, la confiance en soi, l'estime de soi, l'identité, la conviction (religieuse) et la force psychologique (savoir être) sont des éléments clés. La force spirituelle et le caractère unique de chacun qui rend véritablement humain. Il se fonde sur l'acceptation de soi même et le respect des autres.

<sup>5</sup> <http://portal.unesco.org/shs/fr>

<sup>6</sup> Voir "Un autre genre de développement", Ottawa, cité dans : CAUBERGS (2002), in [http://www.genreenaction.net/article.php3?id\\_article=3237](http://www.genreenaction.net/article.php3?id_article=3237)

Il n'existe pas de mécanisme ou voie unique de l'empowerment surtout que celui-ci est perçu différemment par ceux qui en sont les principaux acteurs. Il est donc aussi particulièrement difficile de vouloir l'évaluer : à défaut de pouvoir définir un seuil au-delà duquel une personne peut être considéré comme étant "empowered", comment conclure qu'une personne a progressé sur le chemin vers l'empowerment ? Quels critères peuvent être admis si ce n'est universellement ou moins localement comme pertinents pour mesurer l'empowerment ?

Il est important d'adopter une vision dynamique de l'empowerment : il est considéré non pas comme un état à atteindre, mais comme un processus complexe et non-linéaire, pouvant prendre des formes très variées, au cours duquel les femmes acquièrent ou étendent leur droit de parole, leur reconnaissance sociale et leur pouvoir d'action.

Par ailleurs, il est crucial de souligner la spécificité contextuelle des réductions d'inégalités possibles et souhaitables, en fonction des aspects socioculturels et politiques d'une part et de la volonté des femmes elles-mêmes, d'autre part. En effet, il est impossible de renforcer le pouvoir d'action pour des femmes qui ne le souhaitent pas. Ce constat pose le problème des aspirations et de la capacité d'expression des femmes, notamment si elles sont fortement soumises. L'opinion de ces dernières est rarement prise en compte dans la vie courante et il est fortement improbable qu'elles développent un esprit revendicatif dès la première fois que la question de leurs aspirations leur est posée. La prise en compte des rapports de genre implique alors aussi la création d'espaces d'échange et de concertation entre femmes pour permettre une réflexion collective. Celle-ci peut représenter une première étape vers une remise en question de leur situation de vie, cependant c'est aux concernées de faire ce pas<sup>7</sup> (K.Marius-Gnanou, E.Hofmann, 2003, à paraître).

---

<sup>7</sup> Pour plus de détails, voir KMG, EH, l'intégration de la dimension genre dans une intervention de développement, mythe ou réalité ?

### ***Les Self Help Groups en Inde : outil d'empowerment ou panacée de développement local ?***

Partant du principe que l'empowerment peut être optimal dans une structure collective et que les femmes sont nettement plus solvables que les hommes, les pouvoirs publics (ayant tiré aussi les leçons de leur échec en matière de politique de développement rural<sup>8</sup>) ont décidé que les femmes pauvres pourraient avoir accès à la microfinance après s'être constitué en groupes solidaires d'une vingtaine d'épargnantes (self help groups - SHG)<sup>9</sup>.

En fait ce concept de SHG a été intégré en Inde dès les années 1992 dans le cadre des anciens programmes de développement rural destinés aux familles de basses castes et intouchables vivant en dessous du seuil de pauvreté. On doit rappeler dans le contexte indien, la résonance particulière de l'empowerment qui fait aussi référence au renforcement du pouvoir d'action des catégories considérées comme "disempowered" et défavorisés à savoir les femmes, mais aussi les Scheduled Castes (SC) et les Scheduled tribes (ST) et dans une moindre mesure les OBC (other backward classes<sup>10</sup>) qui regroupent les basses castes non intouchables.

Les banques peuvent ouvrir des comptes au nom de ces SHG sous l'incitation de la NABARD (National Bank for agricultural and rural development), de la RBI (Reserve Bank of India) et de la SDBI (small industrial development bank of India) avec l'intermédiation sociale d'ONGs et autres fondations afin de limiter ainsi les coûts de transaction et les différents risques financiers que le secteur financier formel ne voulait plus assurer. Au-delà d'un plafond imposé en termes de taux d'intérêt annuel de ces prêts pour ces SHG, l'Etat a regroupé tous les anciens programmes de développement rural en 1999 sous l'appellation

---

<sup>8</sup> Pour plus de détails, voir, KMG, 2004.

<sup>9</sup> Pour plus de détails voir (E.Hofmann, K.Marius-Gnanou, 2003a,b ; K.Marius-Gnanou J .Palier, 2003) K.Marius-Gnanou, 2003b et [www.microfinancegateway.org/files/3736\\_SHGREPORT.pdf](http://www.microfinancegateway.org/files/3736_SHGREPORT.pdf).

<sup>10</sup> autres basses castes non intouchables

Swarnjayanti Gram Swarozgar Yohana (SGSY) à destination de ces SHG sous forme de prêts subventionnés<sup>11</sup>.

Le succès de ce programme est tel qu'en mars 2004<sup>12</sup>, on recensait plus d'un million de SHG à 90% féminins (10 à 20 femmes par groupe), soit près de 16 millions de familles concernées. Rien qu'entre avril 2003 et mars 2004, près de 362000 SHGs ont obtenu des prêts à hauteur de 412 millions de dollars. Cependant ce développement important des SHG concerne surtout les Etats de l'Andhra Pradesh et du Tamil Nadu qui comptabilisent à eux seuls 66% des SHG ayant reçu un prêt bancaire (A.Tankha, 2002, p.6). Ainsi les SHG notamment dans le Sud sont devenus des partenaires intéressants pour les banques nationales et privées comme nous l'ont confirmé les managers de la State Bank of India ou la Indian Overseas bank<sup>13</sup> qui hésitent de moins en moins à ouvrir des comptes au nom de ces groupes solidaires, d'autant que le taux de remboursement des prêts avoisine 95%<sup>14</sup>. Même les hommes, longtemps considérés comme des mauvais payeurs rejoignent le mouvement des SHG.

Cependant, au-delà du discours véhiculé sur l'empowerment, il nous a paru que seuls les SHG ayant répondu à des critères de type économique pouvaient prétendre à des prêts. En effet, au Tamil Nadu, un organisme parapublic (*Mahalir Tittam*) chargé de sélectionner les ONG pour la mise en place de ces SHG évalue la performance des groupes (par un système de points) essentiellement au travers de critères financiers. Même si 30% de la note attribuée aux groupes concerne la dynamique du groupe (évaluation du nombre de réunions par mois, du nombre de membres présents), les 70% restants ne concerne que l'aspect purement financier (régularité de l'épargne, vérification des cahiers de comptabilité, ...). Dans ce contexte, les groupes les plus fragiles sont délaissés très rapidement au profit des groupes les plus rentables. Bon nombre d'études sur la microfinance ont bien démontré que la microfinance n'est pas une

---

<sup>11</sup> Cela prend la forme d'un *revolving fund* (15000Rs sous formes de prêt bancaire à 1% d'intérêt et 10000 Rs de subventions de l'agence de développement rural) accordé après 6 mois de fonctionnement autonome du groupe et d'un crédit assistance dont la somme varie en fonction du type d'activité (10000Rs à 50000Rs) avec un subvention limitée au max. à 125000Rs.

<sup>12</sup> <http://www.nabard.org/roles/mcid/introduction.htm>

<sup>13</sup> interviews et consultations des comptes en juillet 2001 avec le manager de la Indian Bank dans le district de Vellore et en juillet 2003 le manager de la State Bank of India à Pondichéry. Voir aussi les nombreux articles de la presse quotidienne (Hindu) sur les success stories des SHG.

<sup>14</sup> <http://www.nabard.org/roles/mcid/introduction.htm>

solution pour les plus pauvres des pauvres. En effet pour les SHG dont les membres sont incapables d'épargner en raison d'une instabilité liée aux migrations de travail saisonnières elles-mêmes conditionnées par une dette envers un intermédiaire, la crise est inévitable<sup>15</sup>. Par ailleurs, pour les groupes les plus vulnérables, le fonds commun est souvent utilisé sous forme de prêts internes (petits montants) dans une stratégie de survie quotidienne et non d'activités génératrice de revenus. Dans le meilleur des cas, l'argent du prêt servira à renforcer une activité existante.

Les groupes qui sont socialement et économiquement « durables » sont composés de membres qui appartiennent plutôt aux basses castes non intouchables, cela peut s'expliquer en partie par un taux d'alphabétisation plus élevé chez les OBC que chez les SC. En effet, plus le groupe est composé de membres alphabétisés, plus les chances d'empowerment augmentent<sup>16</sup>. Certains de ces groupes arrivent même à mettre à profit les nombreux programmes d'accompagnement à la formation de micro-entreprises pour développer des activités innovantes.

Cependant, en dépit de ces nombreux programmes d'aide à la création d'entreprises, bon nombre de SHG n'arrivent pas encore à commercialiser leurs produits. Une meilleure étude de marché permettrait d'éviter des stocks impossibles à écouler (poterie, vannerie, produits agricoles non adaptés...).

Pour pallier peut-être le manque de débouchés, sur le plan commercial notamment, l'Etat attribue de plus en plus de responsabilités aux SHG en matière de développement local, faisant penser à une véritable instrumentalisation du concept de SHG par les pouvoirs publics. En effet, ces SHG s'impliquent de plus en plus dans des actions sociales collectives et prennent en charge les repas de cantine des enfants, les infrastructures sanitaires, les crèches, les magasins d'alimentation subventionnés, la gestion de l'eau et des ordures ménagères, la lutte contre l'infanticide, etc<sup>17</sup>.

---

<sup>15</sup> Enquêtes menées auprès des SHG dans les districts de Villupuram et Cuddalore (Tamil Nadu) dans le cadre d'une mission effectuée pour le BIT sur la servitude pour dette, rapport non publié, février 2004.

<sup>16</sup> Pour plus de détails, voir F. Mino, *Etude des limites de la microfinance à travers l'initiative des SHG en Inde du Sud*, mémoire de licence professionnelle « Accompagnement et coordination de projet en solidarité internationale et développement durable », Université Bordeaux 3, sous la direction de K. Marius-Gnanou, septembre 2004.

<sup>17</sup> Voir les très nombreux articles de la presse quotidienne (Hindu) sur les SHG prenant en charge des responsabilités de tout genre.

Ainsi au nom de l'empowerment, les femmes endossent de plus en plus de responsabilités en matière d'accès aux services publics élémentaires, et ceci de manière bénévole. Ces nouvelles tâches remplissent encore plus les journées de travail déjà fortement chargées de ces femmes. La microfinance n'est-elle pas devenue un moyen de transférer les coûts de développement sur les femmes pauvres au lieu de contribuer à l'empowerment ? N'est-ce pas pour l'Etat et/ou des collectivités locales une manière de se désengager de ces fonctions élémentaires ?

En quoi les critères et indicateurs d'évaluation de l'empowerment permettent de capter ces ambiguïtés de l'évolution indienne ?

### ***Analyse critique des différents indicateurs de l'empowerment utilisé dans l'évaluation de la microfinance***

En analysant les programmes et la littérature sur la microfinance en Inde et ailleurs, on constate qu'il n'existe pas d'unanimité au sujet de la nature de l'empowerment visé. MAYOUX distingue trois volets (MAYOUX, 1998) qui peuvent nous aider à éclaircir les mécanismes en jeu :

-L'empowerment économique individuel : on suppose que le fait d'augmenter l'accès des femmes aux programmes de microcrédit (financièrement viables) va leur permettre d'augmenter leur revenu (éventuellement par la microentreprise) et d'accroître leur contrôle sur le revenu et les ressources impliquées.

-L'empowerment par l'amélioration du bien-être : l'accès plus large à la microfinance permet aux femmes d'augmenter le bien-être de leur foyer et par cela d'améliorer leur statut au sein du ménage et de la communauté. Ceci leur donne une plus grande confiance en elles, une part plus grande dans les dépenses de consommation et une prise de pouvoir plus importante dans les décisions à l'intérieur du foyer. Par conséquent, on suppose que l'empowerment des femmes et la réduction de la pauvreté se renforcent mutuellement et de façon inévitable.

-L'empowerment social et politique qui implique la capacité de changer et de remettre en cause la soumission des femmes : l'empowerment des femmes dépasse alors le domaine économique, et il représente plus que l'amélioration du bien-être. En revanche, il s'agit de répondre aux intérêts stratégiques de genre et de s'attaquer à la subordination des femmes qui est présente dans tous les aspects de la vie (conscience individuelle, le foyer, le travail, la législation, les structures étatiques, les systèmes économiques et politiques internationaux, ...).

Ces trois volets ne sont pas séparés, mais au contraire fortement liés entre eux. MAYOUX démontre qu'un cercle vertueux peut se mettre en place en agissant sur les différents volets en même temps.

A partir de cette typologie, on peut délimiter quelques critères d'évaluation fréquemment utilisés pour les projets de microfinance <sup>18</sup>:

- la réussite économique correspondant à l'empowerment économique
- la participation aux prises de décision au sein du ménage, la mobilité physique et la maîtrise de son corps, ainsi que la confiance en soi et l'estime de soi sont des indicateurs de l'empowerment par l'amélioration du bien-être,
- l'évolution du statut au sein de la communauté et de la société plus large s'inscrivant dans l'empowerment politique.

A partir des critères cités ci-dessus et fondés sur l'analyse de la littérature, on peut regarder de plus près les indicateurs les plus fréquemment utilisés dans l'évaluation des effets de projets ou programmes de microfinance sur les différents volets de l'empowerment des femmes.

- **L'empowerment dit « économique »** = accès, usage et contrôle de ressources économiques (crédit, revenu, budget) ce qui sous-entend financement, création et gestion d'activités génératrices de revenu (élargissement des opportunités), augmentation et diversification des sources

---

<sup>18</sup> A partir des enquêtes et conclusions des enquêtes suivantes : ANOLIN 2002 ; CHESTON et KUHN, 2002 ; FERNANDEZ, 2002 ; KALPANA, 2002 ; PANJAITAN-DRIOADISURYO, 1999 ; RAJIVAN, 2001. IN K.MARIUS-GNANOU J.PALIER, 2003 ET J.PALIER, 2003

de revenu, augmentation des dépenses de consommation, capacité à épargner, enregistrement d'actifs en son propre nom, etc.

**Exemples d'indicateurs :**

- Changement de la situation financière personnelle
- Part de contribution au revenu du ménage, de l'évolution de celle-ci, de la nature de cette contribution (régularité et variation)
- Actifs immobiliers (habitation et terres) enregistrés au nom de l'époux, de l'épouse, d'un autre membre de la famille mais aussi possession d'un compte épargne ou de dépôt à la banque, participation à une tontine (ou à un Chit Fund en Inde), possession de bijoux ou d'or, d'une police d'assurance, etc.

Ces indicateurs de base de tout programme de microfinance n'évaluent pas directement l'empowerment des femmes. L'accès aux ressources ne pourra se traduire en termes d'empowerment que si les femmes sont capables d'agir sur ces ressources de manière durable. Dans ce sens, ces indicateurs peuvent être vus comme des conditions nécessaires mais pas suffisantes d'un empowerment des femmes.

Les leçons tirées des expériences du passé ont montré que le microcrédit ne peut enclencher une dynamique d'accumulation à long terme que lorsqu'il y a des possibilités d'une part d'obtenir les crédits d'un montant significatif et de manière très régulière et d'autre part de pouvoir les multiplier afin de diversifier les activités génératrices de revenus et assurer les dépenses quotidiennes. Il est alors indispensable de regarder l'évolution des indicateurs ci-dessus sur un laps de temps relativement long pour pouvoir distinguer des variations temporaires des tendances à plus long terme.

Le type d'activité génératrice de revenus soutenu par le crédit est également un aspect clé : l'apprentissage de nouveaux métiers (auto-rikshaw, internet, couture, ...) permettant de sortir des activités traditionnelles et à moindre risque, (fleurs, élevage, ...) peut constituer un indicateur intéressant. Par ailleurs, on a pu souvent constater que les femmes utilisaient le microcrédit essentiellement pour les dépenses d'éducation ou de santé, d'où la nécessité de ne pas focaliser le crédit uniquement sur les AGR.

- **Participation aux prises de décision au sein du ménage** = cet aspect est privilégié dans de nombreuses études et recoupe en partie l'empowerment économique puisqu'il s'agit d'évaluer la prise de décision quant à l'affectation des ressources du ménage (usage et contrôle) afin de savoir qui est responsable des choix en matière d'investissements productifs, immobiliers ou mobiliers mais aussi de dépenses quotidiennes de consommation. Ce dernier aspect est souvent couplé avec l'amélioration du bien-être familial par l'augmentation quantitative des dépenses alimentaires, éducatives ou de santé ou par la réaffectation de certaines ressources : repas égal pris par les enfants des deux sexes, non-sortie du système scolaire pour les filles.

**Exemples d'indicateurs :**

- Prise de décision quant à l'utilisation du prêt et du revenu du ménage seul, conjointe avec l'époux et autres membres de la famille, ou non-décision
- Prise de décision dans l'achat de biens majeurs
- Prise de décision quant à la scolarité des filles (continuation ou arrêt des études, choix de l'école) et de leur alimentation (repas égal), et de leur santé (vaccins...)
- Prise de décision concernant la répartition des tâches familiales

Ces indicateurs se fondent sur la distinction entre accès et contrôle de ressources qui est un des concepts clé de l'approche genre. La collecte d'informations à leur égard reste toutefois sources de nombreux biais, car la prise de décision n'est pas un processus formalisé, mais le résultat d'une négociation plus ou moins explicites influencée par des tractations subtiles qui ont lieu entre les hommes et les femmes dans leur vie intime. En réalité, les renégociations des relations de pouvoir au sein de la famille portent souvent sur les changements dans la prise de décision informelle, les femmes optant pour des formes privées d'empowerment laissant ainsi intacts l'image et l'honneur publics des décideurs traditionnels (Cauberg, 2002). Les modalités de prises de décision peuvent varier en fonction d'une certaine hiérarchie des responsabilités qui réserve certains domaines-clé de prise de décision aux hommes dans leur capacité comme chef de ménage pendant que d'autres sont assignés aux femmes dans leurs capacités de mères, femmes et fille. Plusieurs prises de décision simultanées peuvent faire l'objet d'une répartition

des responsabilités qui change dans une autre situation. Globalement, on peut dire que la réponse à la question directe "Dans votre ménage, qui prend la décision de... ?" peut être délicate et les résultats d'enquête peuvent passer à côté de la complexité de la réalité des processus de prises de décision avec toutes leurs variations.

Par ailleurs, il n'est pas sûr qu'une prise de décision individuelle, qui traduit a priori l'optimum d'empowerment dans les évaluations étudiées, soit significative en termes de bien-être. En effet, lors de nos enquêtes, il nous est apparu que la majorité des femmes prenant individuellement les décisions étaient soit séparées temporairement (maris ayant migré) soit veuves ou abandonnées, or au départ l'on sait qu'une femme seule à la tête d'une famille a plus de probabilités d'être pauvre qu'une femme mariée. Au-delà de ce constat, se pose la question du bien-fondé d'une certaine idéalisation de la prise de décision individuelle par rapport à une prise de décision jointe, à l'intérieur de l'unité familiale (Kabeer 2001). Vue l'interdépendance de ses membres, une concertation est a priori plus positive qu'une prise de décision individuelle de l'épouse qui risque de s'accompagner du phénomène croissant d'une certaine "démission" de l'époux de ses responsabilités familiales.

Mahmud confirme que des décisions prises conjointement peuvent avoir plus d'impacts en termes de bien être (S.Mahmud, 2003). Kabeer (2001, p.80) invite notamment à la prudence dans les jugements : les comportements individuels autonomes (forte prise de décision, possession de biens en son nom) de certaines femmes peuvent signaler en fait l'accroissement des tensions au sein du ménage – "a form of divorce within marriage"– plutôt qu'un réel empowerment. La prise de décision est associée à l'idée de pouvoir de négociation (bargaining power) au sein du ménage qu'il soit envisagé comme un lieu de conflit ou de coopération. Un accès de l'épouse aux revenus de l'époux peut être aussi un indicateur intéressant, d'autant que les revenus de l'époux sont souvent plus importants (S.Mahmud, 2003).

Indépendamment du contrôle du prêt toujours lié au risque d'une certaine déresponsabilisation de l'époux face au "succès" de son épouse, se pose la

question de la disponibilité des femmes qui augmentent leurs activités par le crédit, alors qu'elles assument déjà une charge de travail importante. Notamment lorsqu'il s'agit d'activités à forte concentration de main d'œuvre, la surcharge de travail et les sacrifices sont souvent le prix à payer pour avoir accès aux revenus supplémentaires. Afin d'assurer les repas quotidiens et la charge des enfants, bon nombre de femmes débutent leur journée de travail dès 4 heures du matin. On aurait pu penser que cette place nouvelle des revenus des femmes diffuserait des modèles nouveaux chez les hommes. Or, d'après nos enquêtes récentes<sup>19</sup>, rares sont les hommes à vouloir s'occuper des activités domestiques, même si leurs épouses sont les seules au sein du ménage à exercer une activité grâce au microcrédit. Dans bon nombre de ménages indiens, la répartition des tâches domestiques semble être vue comme immuable, hors du champ des négociations possibles au sein de l'unité domestique.

- **Mobilité physique et maîtrise de son corps** = le contrôle des femmes sur leur propre corps et leurs mouvements est un autre élément valorisé en termes d'empowerment. Il conditionne également les autres dimensions : comment développer sa propre activité productive si l'on ne peut aller vendre ses produits sur le marché local ? En outre, plusieurs dispositifs de microfinance en plus de l'octroi de services financiers développent des programmes de santé et d'éducation : informations quant aux moyens de contraception, incitation à la dénonciation des actes de violence domestique, etc. Enfin, l'organisation en groupes d'épargnants et d'emprunteurs doit permettre la mise en place d'espaces de parole et d'action collective afin de limiter l'isolement, le repli sur soi et de favoriser le renforcement mutuel et l'entraide (voir ci-dessus).

**Exemples d'indicateurs :**

- Fréquence des déplacements : dans le village proche, dans la ville la plus proche, dans une grande ville, mais aussi mode de déplacements : seul ou accompagné et besoin ou non d'une permission,
- Fréquence des déplacements auprès des institutions officielles, bancaires, ...

---

<sup>19</sup> Il s'agit d'enquêtes que nous avons mené dans le cadre de missions dans le Tamil Nadu de 1999 à 2004.

- Évolution des connaissances ou pratiques en matière d'hygiène et de santé (planning familial, lavage des mains avant de cuisiner ou de manger, vaccination des enfants, utilisation de toilettes, etc.) mais aussi prise de décision sur l'utilisation de méthodes contraceptives, du choix de celles-ci.

L'empowerment est un processus graduel et réversible : certaines femmes sont susceptibles d'arrêter de se rendre au marché et perdre le contrôle de leur entreprise, si des membres masculins de la famille décident de s'en charger pour elles. Par ailleurs, la mobilité spatiale des femmes dans certaines régions est fortement limitée par le *purdah* (claustration) quel que soit le statut socio-économique des femmes et de leurs conjoints. De ce fait, les femmes recherchent des activités nécessitant peu ou pas de déplacements, de manière à cumuler les tâches domestiques et une activité à faible intensité capitalistique. Des indicateurs intégrant la notion de territoire au sens physique, économique, socio-culturel et politique permettraient de mieux évaluer l'empowerment. Dans ce contexte le territoire est ce qui permet à une personne de se mouvoir, de manœuvrer et de négocier pour développer ces capacités. Les territoires réduits ont un effet négatif sur le « pouvoir sur », « le pouvoir de », le « pouvoir avec » et le « pouvoir intérieur » (Ranadive, 2003, p.451).

- **Confiance en soi et estime de soi** = cette dimension est reconnue comme particulièrement difficile à mesurer puisqu'elle touche à la dimension subjective de l'empowerment, au pouvoir intérieur. Elle fait référence à la fois au renforcement "objectif" des compétences (de leadership mais aussi en termes d'alphabétisation, de santé, de gestion, etc.) et à la perception de ses propres capacités, au sentiment d'être capable et d'avoir le droit d'agir et de décider ; elle est ainsi souvent associée à l'idée de prise de conscience.

**Exemples d'indicateurs :**

- Évolution des compétences et savoir-faire techniques,
- Savoir écrire son nom, identifier les billets de banque, compter jusqu'à 500, lire le journal ou un formulaire bancaire, etc.
- Évolution du taux de scolarisation des enfants et plus particulièrement des filles des femmes concernées

- Évolution du degré de confiance en soi avec d'autres personnes ou avec les institutions

Les trois premiers indicateurs ne mesurent pas directement l'évolution de la confiance en soi ou de l'estime de soi des femmes, mais apprécient :

- soit des causes d'une évolution positive – l'augmentation des compétences étant un facteur clé pour l'amélioration de l'image que la femme peut avoir d'elle-même ;
- soit ses conséquences - une augmentation des compétences et de l'estime de soi de la mère incitant celle-ci de scolariser davantage ses enfants et notamment ses filles.

Certes, ces indicateurs indirects sont des approximations intéressantes, mais ils ne suffisent pas à eux seuls à mesurer de manière satisfaisante l'évolution de la confiance en soi et de l'estime de soi des femmes concernées.

Vu le caractère intangible de ce dernier indicateur, il est difficile de formuler des indicateurs généralisables plus précis. Un aspect qui renforce fortement la confiance en soi des femmes est l'attitude des autres membres de la famille: un époux fier des activités et de l'engagement de son épouse est généralement un facteur clé pour l'évolution de l'image que cette femme peut avoir d'elle-même. Des changements d'attitude et de comportement de l'époux (mais aussi des fils, de la belle-famille, etc.), l'absence de violence masculine en cas de désaccord, la participation aux tâches ménagères, l'attitude positive des hommes face à l'empowerment des femmes, l'utilisation de la contraception masculine...- peuvent, en effet, représenter des indicateurs indirects "d'empowerment" qui sont très significatifs.

**Statut au sein de la communauté et empowerment politique** = le fait de contribuer aux ressources financières de la famille peut conférer une plus grande légitimité, le point de vue des femmes (et plus généralement de tous ceux qui sont exclus de la communauté) peut prendre de la valeur et permettre de dépasser certaines barrières culturelles et sociales à l'égalité entre les membres d'un même village ou quartier. L'empowerment dit politique concerne plus spécifiquement l'engagement, l'implication dans les

institutions politiques locales, la participation aux manifestations publiques, la revendication de ses droits, la lutte contre l'alcoolisme, la violence domestique, la dot, l'infanticide des filles, l'activité de lobbying auprès des pouvoirs publics, etc.

**Exemples d'indicateurs :**

- Fréquence de participation aux réunions de groupes d'épargnants et emprunteurs, avec les banquiers locaux ou au sein du dispositif de microfinance, ou aux assemblées villageoises,
- Participation à d'autres programmes d'ONGs ou publics
- Vote aux élections locales ou nationales
- Se porter candidat à des élections

En dépit du tiers des sièges réservés aux femmes dans les collectivités locales (panchayats et zilla parishad), l'empowerment politique des femmes reste peu significatif même si, des milliers de femmes via les Self help groups ont été élues dans les panchayats. On a pu observer aussi une récupération politique des SHG par certains partis : en effet certains SHG d'un village SC (d'intouchables) ont pu obtenir facilement des subventions grâce aux bonnes relations du Président du Panchayat et du Block development officer chargé de distribuer ces subventions<sup>20</sup>. Cette récupération politique des SHG dont les membres appartiennent à certaines castes (SC et OBC) se fait d'autant plus aisément que les partis politiques sont de plus en plus « castésés ». La presse et les organisations féministes dénoncent régulièrement les pratiques frauduleuses de certains partis politiques comme l'offre de saris par l'actuel *chief minister* du Tamil Nadu aux membres des SHG lors des élections récentes (avril 2004).

Par ailleurs des missions récentes (2001, 2003) menées dans la périphérie rurale de Chennai et dans le district de Vellore ont bien montré que les femmes élues des Panchayats étaient souvent des prête-noms qui signaient uniquement les papiers que leur remettaient leurs époux.

---

<sup>20</sup> interviews des membres des SHG bénéficiaires de ces subventions, février 2004.

De plus, même s'il est prévu un fonctionnement démocratique de ces SHG grâce à une rotation des responsables, force est de constater que les femmes analphabètes majoritaires sont très dépendantes des rares animatrices instruites, ce qui peut induire un manque de transparence et de confiance au sein du groupe et une appropriation du pouvoir uniquement par les leaders.

Comme nous l'avons souvent démontré (EH, KMG, 2003a), ce n'est pas la microfinance en soi qui crée des conditions favorables à l'empowerment, mais plutôt les SHG par lesquels elle est administrée. Cependant, cette dimension collective des programmes de micro-finance n'apparaît guère dans les indicateurs ci-dessus.

Par ailleurs, une évaluation qui intègre la perspective de genre devrait s'intéresser plus particulièrement aux effets sur l'évolution des rapports entre hommes et femmes. Bon nombre de ces indicateurs n'ont pas su assez intégrer la dimension de genre dans toute sa dynamique. En effet, ces indicateurs ne sont pas pertinents partout, les méthodes de collecte de l'information correspondantes introduisent fréquemment des biais et l'analyse des résultats d'enquêtes peut mener à des interprétations divergentes. Mais existe-t-il des alternatives à cette manière d'évaluer l'empowerment des femmes par la microfinance ?

### ***Les méthodes d'évaluation participative pour contextualiser l'empowerment***

On ne peut pas nier que l'empowerment tel qu'il s'inscrit dans l'approche "genre et développement" a une portée idéologique et politique. Comme son point de départ est une revendication d'égalité entre les hommes et les femmes (JACQUET), ce concept n'est pas neutre et il se trouve en contradiction plus ou moins ouverte avec la culture et les mentalités dominantes d'une société donnée.

Il est important de rappeler que l'empowerment est un concept qui est délibérément non-globalisante. JACQUET affirme : "Un de ses points de départ est de briser le mythe de l'homogénéité de la condition féminine et d'affirmer qu'à l'intérieur du groupe de femmes, il y a des différences de statut, des rapports de force et même de domination."

Il est alors inéluctable d'adapter les indicateurs d'évaluation de l'empowerment par la microfinance aux aspects socio-culturels, aux aspirations et aux contraintes des personnes concernées. HASHEMI et ses collègues (1998) qui ont conçu un indicateur composite d'*empowerment* pour le Bangladesh recouvrant huit des indicateurs cités ci-dessus, prennent bien soin de préciser que cet outil ne peut être appliqué tel quel dans d'autres contextes culturels, car il a été construit à partir de leurs études ethnographiques préalables.

Rappelons aussi que de tels indicateurs contextualisés sont amenés à évoluer dans le temps. En partant de l'hypothèse que des indicateurs d'empowerment sont toujours de nature à mettre en question des structures de pouvoir (domestique, local, ... national) existant, il est évident que les critères sous-jacents ne sont pas perçus de manière fixe par la société et sont par conséquent sujet à changements en fonction des évolutions du contexte.

Ce relativisme de la définition opérationnelle de l'empowerment est à la base d'un grand défi lancé aux évaluations de projets de microfinance, résumé si bien par le titre d'un ouvrage de CHAMBERS<sup>21</sup> : "Whose reality counts ?" (La réalité de qui est prise en compte ?). Parlant d'empowerment, il est inévitable de constater l'émergence fréquente d'un clivage entre ce qui semble "souhaitable" (c'est-à-dire les objectifs qui se déclinent en critères et indicateurs) d'un point de vue des professionnels du développement, à tous les niveaux, occidentaux ou non, et ce qui est réellement souhaité par les personnes concernées.

Bien évidemment c'est "la réalité" des bénéficiaires qui doit primer, si le processus d'empowerment doit être soutenu dans le temps. L'engagement des femmes qui sont concernées par la microfinance sera d'autant plus fort que leurs aspirations personnelles se trouvent reflétées dans les objectifs des programmes. Partant de ce constat, un certain nombre de points s'imposent :

- Les principes d'empowerment ne peuvent pas se retrouver uniquement dans les objectifs des initiatives de développement, mais doivent aussi trouver leur ancrage dans la manière de mener ces derniers.
- Dans le domaine de la microfinance, le relais par les SHG est essentiel pour créer cet espace d'échange et de réflexion collective qui est si important

---

21

Cet ouvrage (CHAMBERS, 1997) ne traite pas spécifiquement des questions de genre, mais raisonne que des aspects clés du développement ont été ignorés parce que les approches n'ont pas été assez participatives, ignorant "la réalité" des plus pauvres.

pour l'empowerment des femmes (confiance en soi, empowerment social et politique, etc.). Par ailleurs, les SHG participent à l'octroi et au remboursement du crédit, prenant alors en charge une partie des activités de microfinance.

- Pour motiver les femmes, le projet en question doit répondre à leurs attentes et aspirations, tout en tenant compte de leurs contraintes. Le meilleur moyen de s'assurer d'une telle mise en phase du projet est d'impliquer les femmes activement dans toutes les étapes du cycle de projet.

De plus en plus d'auteurs insistent sur l'importance des méthodes participatives pour donner un droit de parole à ceux et à celles qui n'en ont pas habituellement, afin de pouvoir se fonder véritablement sur ce qui est souhaité par les personnes concernées. Dans le contexte des évaluations, ces méthodes permettent de gagner une image plus complète de "la réalité" des bénéficiaires et leur utilisation est en même temps un moyen de contribuer à l'atteinte des objectifs, et notamment à l'empowerment des femmes (HOFMANN, 2000).

Un degré de participation fort des femmes dans les évaluations de développement a des implications importantes :

- les séries d'indicateurs présentés ci-dessus ne peuvent pas être utilisés sans vérification préalable de leur pertinence dans le contexte donné ; leur adaptation ou l'élaboration d'autres indicateurs ne peut pas se faire sans l'implication active de toutes les parties prenantes, dont les femmes qui bénéficient de ces dispositifs de microfinance ;
- des questionnaires et des entretiens directifs doivent être abandonnés au profit de méthodes plus interactives, accordant un rôle plus actif aux concernés ;
- l'animation de ce processus évaluatif doit être adaptée aux cibles des programmes de microfinance, c'est à dire à un public souvent peu ou pas alphabétisé.

Les expériences de méthodes d'évaluation participatives de la microfinance en Inde sont de plus en plus nombreux (Mayoux, 2003). L'encadré ci-

dessous en présente une, le système d'apprentissage interne, ou Internal Learning System (ILS) (NOPONEN, 2003) qui vise non seulement à évaluer l'impact de différents programmes de micro-finance, mais aussi à augmenter la capacité d'analyse des bénéficiaires et leur maîtrise de l'ensemble du processus de leur changement qui est en cours.

### **Le système d'apprentissage interne (Internal Learning System, ILS)**

C'est un système participatif de planification et d'évaluation d'impact utilisé dans plusieurs IMF en Inde. Il est principalement conçu pour répondre aux besoins d'apprentissage des participants du programme, des groupes communautaires et de l'équipe opérationnelle sur le terrain. Ce système est un outil d'empowerment pour les pauvres, les participants illettrés et les SHG, car il leur permet de suivre et d'analyser les changements dans leur vie, d'utiliser cette compréhension pour modifier leurs stratégies au fur et à mesure qu'ils évoluent et d'interagir avec les acteurs et les institutions de la communauté plus large.

L'ILS s'appuie sur des journaux de bord ou des manuels d'instruction illustrés et adaptés à tous les âges, aux conditions de pauvreté et d'analphabétisme des participants et aux perspectives longitudinales du processus de changement et de développement.

Par le biais d'images ou de scènes représentant des indicateurs d'impact, les femmes pauvres et analphabètes peuvent noter les changements dans le temps en faisant de simples croix pour indiquer des quantités, des réponses par oui/non, et en se positionnant sur des échelles d'évaluation de satisfaction ou de performance. Ces journaux ou manuels sont utilisés comme partie intégrante du processus et non de façon occasionnelle ou unique.

Le système a été conçu de manière à ce que tous les utilisateurs, en particulier les femmes participantes, accomplissent les mêmes tâches :

- La collecte de données
- L'évaluation du changement
- L'analyse des causes du changement ou des obstacles au changement
- La formation et la planification
- La documentation, le partage et le renforcement des valeurs du programme

L'analyse des données se fait aussi bien au niveau de chaque femme individuellement, au niveau de chaque groupe de femmes, mais aussi à celui du projet (par des analyses statistiques d'un échantillon représentatif des données ainsi recueillies). On peut comparer les résultats d'un échantillon d'anciens membres avec ceux de nouveaux membres (ayant a priori les mêmes caractéristiques de départ qu'avaient les anciens) ou analyser les trajets de membres individuellement, si ce système est déjà utilisé depuis un certain temps. L'exercice peut être mené aussi au niveau du groupe, voire du programme entier (journal de groupe, ...).

Comme la rétroaction est une caractéristique clé de ce système, il existe un lien direct et immédiat entre les résultats d'impact ou de changement dans la vie réelle des participants et les réponses de planification et de formation au niveau du projet.

L'ILS est flexible quant à sa structure, son contenu et ses procédés. Chacun de ces éléments peut être modelé selon les besoins d'apprentissage du programme, les capacités de ressources humaines et les contraintes financières des diverses organisations.

(NOPONEN, 2003a)

Les expériences avec l'ILS ont montré que le fait même de tenir un journal s'est avéré être un acte d'empowerment en soi, augmentant la capacité des femmes pauvres à analyser des situations, à prendre des décisions et à résoudre des problèmes. Sans parler du fait que pour beaucoup d'entre elles, ces cahiers étaient la première approche de la langue écrite, de la possibilité de "décrire"

leurs vies, "d'écrire" leur histoire. L'utilisation de ces journaux semble avoir eu un effet catalyseur, donnant aux participants un gain de confiance et de motivation pour changer leur situation (NOPONEN, 2003a).

L'ILS est un processus interne de suivi d'impact et de rétroaction pour des programmes de microfinance qui est en effet cohérent avec l'objectif de susciter un gain des trois types d'empowerment selon Mayoux (voir ci-dessus) et de créer ainsi un cercle vertueux où les différents aspects d'empowerment se renforcent mutuellement. Ce système d'apprentissage est plus qu'un dispositif de suivi, mais devient lui-même un élément central du projet.

L'analyse des résultats de l'utilisation de l'ILS au sein de l'ONG indienne ASA (Activists for Social Alternatives) montre même qu'il est difficile de déterminer dans quelle mesure les changements constatés peuvent être attribués à la participation au programme de microfinance d'ASA ou à l'usage des journaux de l'ILS (NOPONEN, 2003a). Organisées ainsi, les démarches évaluatives deviennent des outils de conscientisation.

Ce n'est pas pour autant que ce système d'apprentissage interne est la panacée. On constate en effet que les femmes participent à partir du stade de la collecte des données, mais qu'elles ne partagent pas de responsabilité dans l'élaboration des outils, la formulation des indicateurs et la mise en place du dispositif. C'est au niveau de ces choix initiaux complexes que la contextualisation doit réussir. Or, la description de Noponen (2003b) montre que cette étape n'est guère participative dans l'ILS, mais se fait selon les règles d'art de la recherche en sciences sociales, avec des études préalables et la construction de questionnaires qui passent par des phases de tests.

Un exemple des efforts d'adaptation des outils d'ILS au contexte socio-culturel est illustré par l'expérience au sein d'une autre IMF indienne, PRADAN (Professional Assistance for Development Action). La conception des journaux et des manuels ILS était fondée sur deux thèmes centraux dans la culture indienne, le "bateau de la vie" et les "sept rivières à traverser". C'est à partir de ces symboles que les différents "scènes positifs / scènes négatifs", en lien avec les différents objectifs de PRADAN, ont pu être illustrés (NOPONEN, 2004).

D'autres initiatives innovantes en termes d'évaluation participative de programmes de microfinance en Inde existent et certaines expériences ont réussi

à impliquer toutes les parties prenantes, dont les femmes bénéficiaires, dès le stade de l'élaboration de la méthodologie. Selon MURTHY (2003), des enquêtes élaborées avec des représentants des SHG et menées par certains d'entre eux (après une formation complémentaire) ont donné des résultats plus fiables que celles qui sont menées par des travailleurs sociaux nouvellement diplômés.

SARKAR (2003) relate une expérience d'auto-évaluation de groupes : l'exercice a commencé par un échange des membres de différents groupes sur ce qui caractérise un "bon" groupe et c'est à partir de ces expressions de leurs propres perceptions que les critères et indicateurs d'évaluation ont alors été élaborés. Dans un deuxième temps, il a été demandé à chaque groupe de se positionner par rapport à chaque indicateur. Chaque groupe pouvait alors comparer ses performances par rapport aux autres groupes. Si l'exercice est répété plusieurs fois, des trajets d'évolution des groupes (individuellement et collectivement) deviennent visibles.

Si toutes ces démarches et outils participatifs permettent de cerner de mieux en mieux les situations de vie des femmes concernées et leurs évolutions, reste une difficulté centrale de toute évaluation d'impact : comment déterminer quelle part de la situation actuelle ou de l'évolution constatée est réellement attribuable aux programmes de microfinance évalués ? Il est d'évidence de noter que l'évolution de l'empowerment des femmes est souvent le résultat d'influences multiples : il est particulièrement difficile d'isoler l'effet d'une intervention de développement comme la microfinance .

D'un point de vue méthodologique, les solutions à cette difficulté restent insatisfaisantes. L'évaluateur se fonde alors surtout sur des hypothèses de causalité, des suppositions raisonnées et si possible vérifiées à partir d'au moins trois sources indépendantes ("triangulation"), dont les bénéficiaires eux-mêmes (HOFMANN, 2000). Cet état des faits est sans doute aussi à l'origine des résultats contradictoires au sujet de l'impact réel de la microfinance sur l'empowerment des femmes.<sup>22</sup>

---

<sup>22</sup> Ce constat d'évidence contradictoire est bien illustré par les différentes communications du colloque *Empowerment et microfinance* qui s'est tenu à l'Institut Français de Pondichery en janvier 2004.

## ***Conclusion***

En analysant l'évolution récente des pratiques d'évaluation de l'impact de la microfinance et plus particulièrement de son impact sur l'empowerment des femmes, on constate la co-existence d'une multitude de critères et d'indicateurs. On peut dire avec SIMANOVITZ (2003) qu'aucun modèle ne saurait s'imposer compte tenu de la diversité des contextes, des publics et des objectifs visés.

On retient toutefois qu'au-delà les divergences sur la pertinence de divers indicateurs, les expériences montrent que l'évaluation de l'impact de la microfinance sur l'empowerment doit obligatoirement passer par des approches participatives. L'implication active des femmes dans les démarches évaluatives leur permet de faire valoir leur propre point de vue, leur propre perception de la complexité de l'empowerment auquel elles aspirent. Ce relativisme culturel du concept d'empowerment qui représente une difficulté – en termes d'évaluation – peut être surmonté par la participation des femmes. C'est la concertation des concernées qui permet une contextualisation "juste" du concept et de ses critères et indicateurs de mesure. Par ailleurs, l'augmentation potentielle de la capacité et par conséquent de l'empowerment des femmes, grâce aux démarches participatives des interventions de microfinance, est non-négligeable.

La participation active des femmes dans toutes les étapes du cycle des projets de microfinance est aussi un des derniers remparts contre l'instrumentalisation de la microfinance en général et du concept d'empowerment en particulier. On peut douter de la solidité de ce rempart que représente la participation – elle est une condition nécessaire, mais pas pour autant suffisante pour éviter que les femmes pauvres se trouveront utilisées comme agents de l'économie néo-libérale, sans pour autant pouvoir sortir de la précarité et de la pauvreté avec toutes leurs facettes.

Si les programmes de microfinance en Inde veulent augmenter leur impact en termes d'empowerment, une démarche résolument participative est incontournable et ceci non seulement à l'occasion de leurs évaluations. Cette participation doit permettre d'inscrire l'empowerment dans les objectifs de ces programmes non pas uniquement en termes d'empowerment économique, mais aussi en termes d'amélioration de bien-être et d'empowerment sociale, politique et légal. Par conséquent, la microfinance deviendra de plus en plus une

composante parmi d'autres, au sein de programmes plus larges. L'évaluation participative de l'impact de ceux-ci sur l'empowerment reste un élément central dont les méthodes et les outils doivent continuer à évoluer.

Le renforcement de l'approche participative n'est pas sans influencer la nature des projets ou programmes plus globalement. La planification préalable d'une initiative de A à Z, à travers tout son cycle, n'est pas compatible avec une implication active de toutes les parties prenantes, dont les bénéficiaires en cours d'empowerment. Afin de réunir les conditions d'une véritable participation de ces femmes, la conception d'un projet doit évoluer vers un processus évolutif. L'évaluation permettra alors d'en faire des processus d'apprentissage collectif, adaptés à ces femmes qui en sont les premières concernées. Ce n'est qu'à ces conditions-là que le concept d'empowerment peut retrouver son sens originel, et échapper à une récupération tous azimuts.

## BIBLIOGRAPHIE

BETEILLE André, « Empowerment », *Economic and Political Weekly*, mars 1999.

CARR M., CHEN M., JHABVALA R. (ed.), *Speaking out. Women's economic empowerment in South Asia*, New Delhi, 1998, Vistaar Publications

CHAMBERS, R., 1997, *Whose Reality Counts ? Putting the first last*, IT Publications Participation in Development series, London, 318 p.

CHEN Martha Alter, SNODGRASS Donald, « An assessment of the impact of SEWA Bank in India : baseline findings », Washington : USAID / AIMS, 1999, 48p

CHESTON Susy, KUHN Lisa, *Empowering Women through Microfinance*, Women's Opportunity Fund / UNIFEM, draft, août 2002, 64p.

DESHMUKH-RANADIVE Joy, *Space for Power. Women's work and family strategies in South and South-East Asia*, New Delhi : Centre for Women's Development Studies, 2002, 198p.

DESHMUKH-RANADIVE Joy, La microfinance peut-elle contribuer à l'empowerment des femmes . Leçons tirés de l'expérience indienne, in GUERIN I. et J-M SERVET (ed.), *Exclusion et Liens Financiers. Rapport du Centre Walras 2003*, Paris : Economica, 2004, pp447-458.

FERNANDEZ Aloysius, *Impact of SHG Bank Linkage Programme on Social Indicators and Empowerment of the members*, Mumbai: Nabard, microCredit Innovations Department, novembre 2002, 68p.

FISHER T., SRINAM M.S. (ed.), *Beyond Micro-Credit. Putting Development Back into Micro-Finance*, Vistaar Publications, New Delhi, 2002, 390p.

GOETZ A.M. , *Women Development Workers*, Sage, New Delhi, 2001 London

GOETZ Anne Marie et SEN GUPTA Rina, « Who takes the Credit ? Gender, power, and control over loan use in rural credit programs in Bangladesh », *World Development*, Vol. 24, N°1, 1996, pp.45-63.

GUERIN I. et J-M SERVET (ed.), *Exclusion et Liens Financiers. Rapport du Centre Walras 2003*, Paris : Economica, 2004, 693p.

GUERIN I., PALIER J., Les Self Help groups en Inde du Sud en tant qu'espaces de discussion et d'actions collectives permettent-ils un accès à plus de pouvoirs (empowerment) *communication* donnée au XXèmes journées ATM-CREDES « Droits et développement », Nancy mai 2005, 31p.

HASHEMI Syed M., SCHULER Sidney Ruth, RILEY Ann P., « Rural Credit Programs and Women's Empowerment in Bangladesh », *World Development*, Vol. 24, N°4, 1996, pp.635-653.

HARPER M., "Self-help groups - some issues from India", *Small Enterprise development*, vol.7, n°2, 1996

HASHEMI Syed M., SCHULER Sidney Ruth, RILEY Ann P., 1997, « The Influence of Women's Changing Roles and Status in Bangladesh's Fertility Transition: Evidence from a study of Credit Programs and Contraceptive Use », *World Development*, Vol. 25, N°4, pp.563-575.

HOFMANN E ., *La délicate mesure du difficilement visible - les écueils de l'intégration de l'aspect « genre » dans les évaluations de projet*, Communication pour la Chaire Quetelet 2000, Université Louvain-la-Neuve, Belgique, 21-24 novembre 2000, 40 p.

HOFMANN E ., MARIUS-GNANOU K., Le microcrédit pour les femmes pauvres – Solution miracle ou cheval de Troie de la mondialisation ? Etat du débat in *Regards de femmes sur la mondialisation, approches critiques* (dir.J.Bissiliat), Karthala, 2003

HOFMANN E ., MARIUS-GNANOU K., L'intégration de la dimension genre dans une intervention de développement : mythe ou réalité ? in *Rapports de genre et développement* (dir H.Guétat, A..Grenier), PUM Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, à paraître courant 2004

HOFMANN E ., MARIUS-GNANOU K., « L'approche genre dans les politiques de lutte contre la pauvreté : l'exemple de la microfinance » in *Pauvreté et Développement Socialement Durable* (dir.J.L.Dubois et al.) Presses Universitaire de Bordeaux, 2003.

JACQUET I., *Développement au masculin, féminin - le genre, outils d'un nouveau concept*, L'Harmattan, 1995, Paris

JEJEEBHOY S.J., « Women's Autonomy in Rural India: Its Dimenstions, Determinants, and the Influence of Context » in H.B. PRESSER et G. SEN (ed.), *Women's empowerment and demographic processes. Moving beyond Cairo*, Oxford University Press, Coll. International Studies in Demography, 2000, pp. 204-238.

KABEER N., "Resources, agency, achievements : reflections on measurement of women's empowerment", *Development and Change*, Vol. 30, 1999, pp.435-464

KABEER Naila, « Conflicts over credit : Re\_evaluating the empowerment potential of loans to women n rural Bangladesh », *World Development*, Vol. 29, N°1, 2001, pp.63-84.

KALPANA D., *Report on social mobilisation and microcredit for women's empowerment –ASA Trust Tiruchirapalli*, New York : United Nations Development Programme (UNDP), 2002, 80p.

KARMAKAR K.G., (1999), *Rural Credit and Self-Help Groups. Micro-finance needs and concepts in India*, New Delhi, Sage Publications, 374p.

MACISSAC N., (1997), "Le rôle du microcrédit pour réduire la pauvreté et favoriser l'égalité des sexes", document de travail, *Société asiatique des partenaires*, 1997

MAHMUD S., Actually how empowering is microcredit, *Development and change*, 2003, 34 (4), 577-605

MARIUS-GNANOU K., "L'impact des programmes de développement économique (micro-crédit) sur les femmes en milieu rural : le cas de l'Inde", in *Les silences pudiques de l'économie, Économie et rapports sociaux entre hommes et femmes*. Textes réunis par PREISWERK, Y., Commission nationale suisse pour l'Unesco, Direction du développement et de la coopération, Genève, Institut Universitaire d'Etudes du Développement, 1998.

- MARIUS-GNANOU K., Rural credit programs and gender issues : a case study from India, in I.GUERIN, J-M.SERVET (eds), from daily survival to social change, *Pondy Papers in Social Sciences*, n° 30 , 2003a,

MARIUS-GNANOU K., PALIER J., le rôle innovant des Self Help groups féminins au delà de la lutte contre la pauvreté en Inde, *Actes du Premier Congrès du Réseau Asie*, septembre 2003b (CD Rom du Congrès du Réseau Asie, 2004)

MARIUS-GNANOU K., « Rural development programs and women's empowerment in rural India », International Conference on *Communication for development*, organisé par l'Université de Madras (6-8 février 2002).

MAYOUX Linda, « Women's empowerment and participation in micro-finance: evidence, issues and ways forward » in Linda MAYOUX, *Sustainable learning for women's empowerment: ways forward in micro-finance*, New Delhi : Hardbound, 2003, 327p.

MAYOUX Linda, « Micro-finance and the empowerment of women - A review of the key issues », *ILO Social Finance Unit*, Genève, Suisse, 2000, 31p.

MAYOUX Linda, « L'empowerment des femmes contre la viabilité? Vers un nouveau paradigme dans les programmes de micro-crédit » in Yvonne PREISWERK (textes réunis par) *Les silences pudiques de l'économie. Economie et rapports sociaux entre hommes et femmes*, Commission nationale suisse pour l'Unesco, Direction du développement et de la coopération, Institut Universitaire d'Études du Développement, 1998, pp. 73-97.

MONTGOMERY R., D. Bhattacharya, D.HULME, « Credit for the Poor in Bangladesh: the BRAC Rural Development Programme and the Government Thana Resource Development and Employment Programme » in D. Hulme, P. Mosley, *Finance against Poverty*, Londres : Routledge, Volume II, 1996, pp. ??

MURTHY, et al., *PLA and Gender Impact Assessment*, dans MAYOUX, L., *Sustainable Learning for Women's Empowerment*, PRADAN, New Dehli, 2003, pp. 127-143.

NABARD, *Progress of SHG – Bank Linkage in India 2002-2003*, microCredit Innovations Department, National Bank for Agriculture and Rural Development, Mumbai, 112p, 2003.

Najim A., Hofmann E., Marius-Gnanou K (dir.), *les entreprises face aux enjeux du développement durable*, Karthala, 2003, 476p.

NARASIMHAN Sakuntala, *Empowering Women. An alternative Strategy from Rural India*, New Delhi : Sage Publications, 1999, 236p.

NOPONEN, H., (2003a), *La méthode du "système interne d'apprentissage" : suivre et améliorer les resultants de l'empowerment des femmes* dans GUERIN, I., SERVET, J.-M., *Exclusion et liens financiers, Microfinance : leçons du Sud, Rapport du Centre Walras 2003*, Economica, 2003, pp. 493 – 512.

NOPONEN, H., (2003b), *The Internal Learning System: Impact Assessment versus Empowerment*, dans MAYOUX, L., *Sustainable Learning for Women's Empowerment*, PRADAN, New Dehli, 2003, pp. 89-125.

NOPONEN, H., (2004), *Microfinance, Rural Livelihoods and Women's Empowerment*, Communication au Colloque *Empowerment and Microfinance*, IFP, Pondicherry, janvier 2004, 6 p.

OXAAL Zoë, BADEN Sally, *Gender and Empowerment: definitions, approaches and implications for policy*, Brighton, University of Sussex: IDS, BRIDGE (development –gender), 1997, 38p.

PALIER J., « Formes institutionnelles de la microfinance en Inde. Les Self-Help Groups, une innovation à manipuler avec précaution » in I. GUERIN et J-M SERVET (ed.), *Exclusion et Liens Financiers. Rapport du Centre Walras 2003*, Paris : Economica, 2004a, pp.305-329.

PALIER J, «Définitions et mesure de l'empowerment appliquées au champ de la microfinance en Inde» in Guérin Isabelle, Servet Jean-Michel (eds), Exclusion et liens financiers.Rapport du Centre Walras 2003, Paris : Economica, 2004 pp513-534.

PNUD, *Rapport sur le développement humain 1995*, New York : Oxford University Press, 1995.

PNUD, *Rapport sur le développement humain 2002*, New York : Oxford University Press, 2002.

RAHMAN Aminur, « Micro-Credit initiatives for equitable and sustainable development : who pays ? », *World Development*, Vol. 27, N°1, 1999, pp.67-82.

SARKAR, S., Participate and evaluate, dans MAYOUX, L., *Sustainable Learning for Women's Empowerment*, PRADAN, New Dehli, 2003, pp. 153-155.

SIMANOVITZ, A., Quelles methodologies pour évaluer l'impact de la microfinance ? in Guérin Isabelle, Servet Jean-Michel (eds), Exclusion et liens financiers.Rapport du Centre Walras 2003, Paris : Economica, pp. 607-624.

TNCDW, *Annual Report for the year 1999-2000*, Chennai : Tamil Nadu Corporation for Development of Women Ltd, 2000, 29p.

UNIFEM, *Progress or the World's Women*, New York : United Nations Fund for Women, 2002.

UNIFEM, *Le progrès des femmes à travers le monde*, New York : United Nations Fund for Women, 2000.